

Samedi 12 juin 2010
Dimanche 13 juin 2010

Complexe Sportif René Tys
35 rue Léo Lagrange
51100 Reims

Entrée 8 Euros / GRATUITE pour les - de 12 ans

COUPE DE France ZONE NORD - COMBATS
MINIMES / CADETS / JUNIORS Masculins/Féminins - Individuels

Horaires	Samedi 12 juin 2010				
08h00- 08h30	Contrôle et pesée	JUNIORS	Masculin	-55 kg/ -61 kg	
08h30- 09h00	Contrôle et pesée	JUNIORS	Féminin	-48 kg/ -53 kg	
09h00- 09h30	Contrôle et pesée	JUNIORS	Masculin	-68 kg/ -76 kg / +76 kg	
09h30- 10h00	Contrôle et pesée	JUNIORS	Féminin	-59 kg/ +59 kg	
09h00	DEBUT DES COMPETITIONS (JUNIORS Masculins -55 kg)				
FIN DE MATINEE	FINALES PREVISIONNELLES ET REMISE DES MEDAILLES				
13h00- 13h30	Contrôle et pesée	MINIMES	Masculin	-40 kg/ -45 kg	
13h30- 14h00	Contrôle et pesée	MINIMES	Féminin	-40 kg/ -45 kg/ -50 kg	
14h00- 14h30	Contrôle et pesée	MINIMES	Masculin	-50 kg / -55 kg/ -60 kg	
14h30- 15h00	Contrôle et pesée	MINIMES	Féminin	-55 kg/ +55 kg	
15h00- 15h30	Contrôle et pesée	MINIMES	Masculin	-65 kg/ +65 kg	
14h00	DEBUT DES COMPETITIONS (MINIMES Masculins -40 kg)				
FIN D'APRES MIDI	FINALES PREVISIONNELLES ET REMISE DES MEDAILLES				
Horaires	Dimanche 13 juin 2010				
08h30- 09h00	Contrôle et pesée	CADETS	Masculin	-52 kg/ -57 kg	
09h00- 09h30	Contrôle et pesée	CADETS	Féminin	-47 kg/ -54 kg	
10h00- 10h30	Contrôle et pesée	CADETS	Masculin	-63 kg/ -70 kg	
10h30- 11h00	Contrôle et pesée	CADETS	Féminin	+54 kg	
11h00- 11h30	Contrôle et pesée	CADETS	Masculin	+70 kg	
09h30	DEBUT DES COMPETITIONS (CADETS Masculins -52 kg)				
FINALES PREVISIONNELLES ET REMISE DES MEDAILLES A LA FIN DE CHAQUE CATEGORIE					

A Pour participer à la compétition, veuillez vous procurer un dossier d'inscription auprès de la
T FFKaraté, sur le site: www.ffkarate.fr, rubrique calendrier.
T

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES A RETOURNER AVANT LE
26 MAI 2010

à

FFKARATE - Service compétitions - 39 rue Barbès 92120 Montrouge
Tél:01.41.17.44.40 / Fax:01.41.17.05.65 / Email:competition@ffkarate.fr

- Les compétiteurs doivent être licenciés au plus tard le jour de la date limite de réception du dossier d'inscription, indiquée sur le programme et le dossier d'inscription, des compétitions Départementales de Ligues et Nationales.

'- Tout compétiteur non licencié à cette date, ne pourra prétendre à participer à la compétition, même si sa demande arrive entre la date limite d'inscription et la date de la compétition.

'-Tout dossier arrivant après la date limite ou incomplet, sera refusé.

N